



GRUPE FRANCOPHONE D'ÉTUDES ET DE FORMATIONS  
EN ÉTHIQUE DE LA RELATION DE SERVICE ET DE SOIN

en collaboration avec



Faculté de  
Santé Publique  
Institut de recherche  
Santé Société



Cliniques Universitaires  
Saint Luc

*Perspective  
soignante*

Perspective Soignante

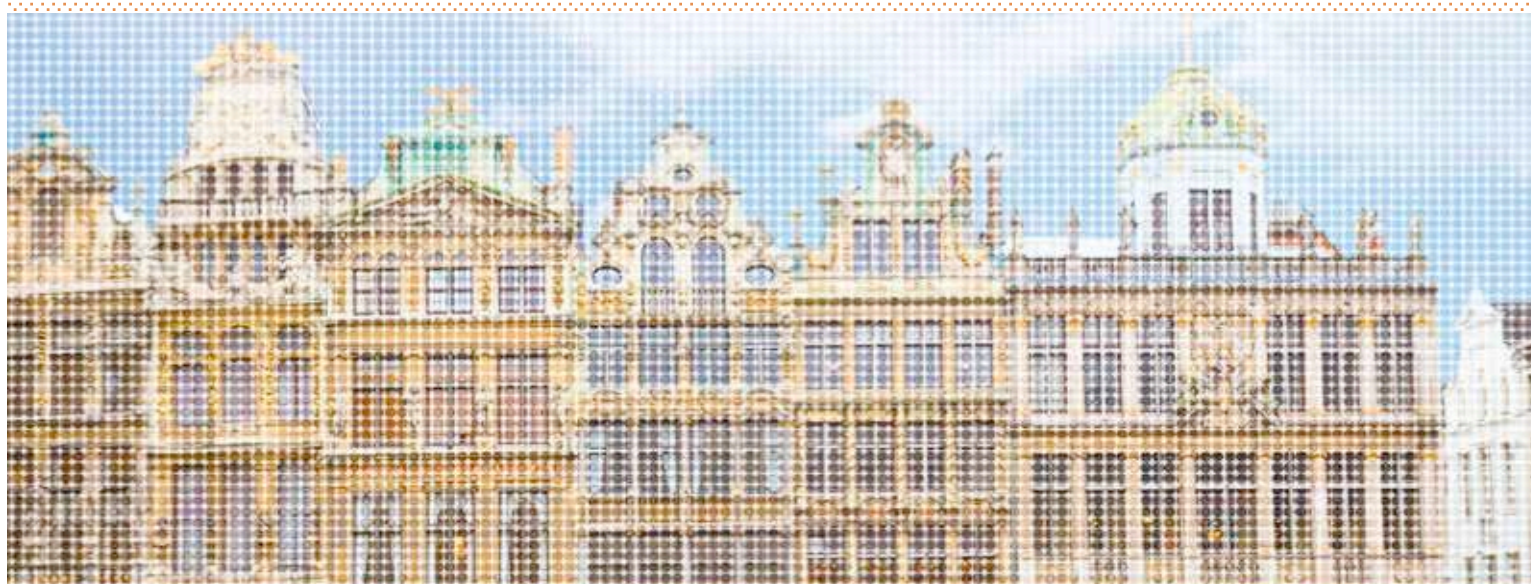
➔ XVI<sup>èmes</sup> JOURNÉES ITINÉRANTES FRANCOPHONES  
D'ÉTHIQUE DES SOINS DE SANTÉ

Bruxelles

L'ÉTHIQUE ET LE TRAVAIL DES SOINS

- Quels modèles organisationnels ?
- Quels défis individuels et collectifs ?
- Quelles orientations souhaitables ?

28 et 29 mai 2020



APPEL INTERNATIONAL À COMMUNICATIONS  
[www.gefers.fr](http://www.gefers.fr)

## ARGUMENTAIRE

Le travail des soins est inscrit depuis les débuts de l'humanité comme une relation entre des personnes qui se reconnaissent, se font confiance et où l'une s'en remet véritablement aux « bons soins » de l'autre. Malgré l'évolution extraordinaire des méthodes et des technologies, rien de fondamental n'a changé. *Le soin est une affaire entre personnes humaines*. Une « affaire » qui fait appel à une qualité de relation elle-même ancrée dans la considération que l'on a pour l'humanité d'autrui et la sensibilité dont on fait preuve face à ce qu'il y a à vivre.

Si de nos jours et dans nos sociétés, on répète à raison que le travail est en crise, on peut sans aucun doute soutenir que les professions de santé connaissent les mêmes défis et les mêmes grandes évolutions que le travail en général, depuis les problèmes de financement, de rentabilité, jusqu'aux questions de motivations individuelles. Et pourtant, une immense différence nous paraît distinguer et spécifier le domaine des soins : alors que le travail est de moins en moins consacré à la transformation d'une matière naturelle et peut paraître de plus en plus abstrait ou intellectuel, y compris dans les métiers encore dits manuels, la pratique quotidienne des soins procède d'une œuvre tant technoscientifique qu'humaine qui la rend à chaque fois singulière.

Il faut reconnaître que les soins ont été sous-estimés en tant que *travail* - avec l'art du singulier qui les caractérise -, sans doute parce que l'éthique a trop longtemps idéalisé les choses. De son côté, la science a cru pouvoir contrôler l'ensemble des activités et particulièrement la qualité de celles-ci. Fort heureusement celles et ceux qui participent aux mouvements d'analyse du *care*, autant que celles et ceux qui œuvrent - telles certaines associations de malades et la démarche du « partenariat patient » -, pour la mise en lumière de la distinction entre la *qualité des soins* et la *qualité du soin* et, par là, de la nécessité de prendre soin de l'être humain au-delà des actes et des soins qu'il requiert, ont énergiquement entamé cette reconnaissance sociologique mais également psychologique et morale du travail.

Une éthique du travail des soins permet de considérer les soignants comme des « travailleurs » qui produisent, jour après jour, autant d'œuvres singulières. Des travailleurs dont il faut baliser les droits et les devoirs, à qui il faut assurer des conditions de travail justes et soutenables - quitte à prendre le risque de souligner à la fois la vulnérabilité et la responsabilité spécifiques de ces travailleurs. C'est pour cette raison que nous organisons ces XVIèmes JIFESS sur ce thème car il nous apparaît qu'il est temps aujourd'hui, pour la nature même des soins proposés à la population et pour la qualité même des conditions de travail des différents intervenants, de développer une éthique en mesure de réguler les organisations et les processus de soins dont la dimension économique sera de moins en moins refoulée.

Le Colloque se déroulera durant deux journées à Bruxelles (Woluwe) dans les locaux du Secteur des Sciences de la Santé de l'Université catholique de Louvain. Il conjuguera des séances plénières, des séances parallèles en groupes plus restreints et des tables rondes. Un moment festif est également prévu à l'issue de la première journée.

Les séances parallèles seront organisées à partir du présent appel international à communications qui a pour objectif de permettre aux professionnels et étudiants de présenter :

- leurs travaux
- leurs expériences, en particulier celles issues de la pratique quotidienne des soins
- leurs réflexions
- leurs recherches en cours ou en projet
- les résultats de leurs recherches.

**APPEL INTERNATIONAL À COMMUNICATIONS**  
[www.gefers.fr](http://www.gefers.fr)

## FORMES DES COMMUNICATIONS

---

Les communications peuvent prendre deux formes : des **exposés de 20 minutes** au maximum ou des **posters** qui seront affichés durant tout le Colloque et pourront être commentés par leurs auteurs lors des temps de pause.

Chaque séance parallèle aura une durée de deux heures et comprendra au maximum 4 communications de 20 minutes chacune permettant un temps de débat d'environ 40 minutes par séance.

## THÈMES

---

L'appel à communications se décline en **10 thèmes** permettant de structurer vos propositions :

1. Modèles organisationnels innovants et quête de sens des soignants, des cadres, des gestionnaires : quels constats ? Quels défis ? Quelles expériences ?
2. Évolution des attentes de la population et évolution du rapport au travail - quelles conciliations ou réconciliations possibles ?
3. Quelle articulation « ville-hôpital » pour un travail de soins ajustés et pour une continuité des soins optimale ?
4. Quel management innovant dans un système de soins en mutation ?
5. La prise en compte des dilemmes d'éthique clinique dans l'organisation des structures : comment le partenariat avec les patients peut-il faire évoluer la pertinence du service rendu à la population ?
6. L'implication des patients et des aidants proches dans la conception, dans l'organisation et dans la continuité des soins : quelles initiatives ?
7. La qualité de la réflexion éthique en équipe de direction ou d'encadrement pour favoriser le travail des soignants : quelles expériences ?
8. Comment les soignants sont-ils aidés à accueillir la parole des patients et de leurs proches sans se sentir mis en cause dans leur fonction professionnelle ?
9. Comment éveiller la conscience citoyenne aux défis éthiques et économiques du travail des soins ?
10. Comment agir dès la formation initiale et auprès des stagiaires pour les éveiller et les associer aux défis éthiques du travail des soins ?

Ce que nous souhaitons favoriser par cet appel à communications, c'est la *mise en partage du questionnement éthique* qui inspire et anime les réflexions, les réalisations ou expérimentations en matière d'organisation et de management des structures et professionnels de soins.

## MODALITÉS PRATIQUES

---

La réponse à l'appel international à communications est à compléter en ligne sur [www.gefers.fr](http://www.gefers.fr) où il est demandé de remplir un formulaire et de téléverser un document word présentant votre proposition de communication.

## DÉLAI

---

Le délai de réponse est fixé au **10 décembre 2019** en vue d'une sélection par des membres du Comité scientifique et d'organisation.

Les auteurs des projets retenus seront prévenus pour le 6 janvier 2020.

Le programme définitif, reprenant l'ensemble des propositions retenues et leurs auteurs, sera diffusé à la fin janvier 2020.

## FRAIS D'INSCRIPTION

---

Les frais d'inscription au colloque sont les suivants :

- Prix normal : 295€
- Groupe à partir de 6 personnes d'un même établissement : 260€
- Orateurs issus de l'appel à communications : 250€
- Etudiants : 200€.

Ces frais d'inscription comportent la participation aux deux journées, les repas sur place ainsi que les collations d'accueil et lors des pauses. La soirée festive n'est pas incluse et se fait sur inscription.

Il est à noter que les personnes retenues pour présenter des communications devront s'acquitter de frais d'inscription réduits, soit **250€**. Ces frais d'inscription réduits ne s'appliquent qu'aux deux premiers auteurs d'une communication, les éventuels autres auteurs s'acquitteront du prix plein, soit 295€.

**APPEL INTERNATIONAL À COMMUNICATIONS**  
[www.gefers.fr](http://www.gefers.fr)

## COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION

- **Parla ASTARCI**, Médecin, Chef du Département Cardiovasculaire, Cliniques universitaires Saint Luc, (UCL), Bruxelles, Belgique
- **Monique BIRKEL**, Infirmière, Directrice des soins infirmiers, Centre hospitalier de Luxembourg (CHL), Luxembourg
- **Benoît DUFRENOY**, Ostéopathe D.O., Responsable des formations, GEFERS, Santé-Travail-Service, France
- **Chantal DUPONT**, Cadre de santé, CH du Ternois, France
- **Michel DUPUIS**, Philosophe, Professeur à l'UCL, Membre du Comité consultatif de bioéthique, Responsable scientifique du GEFERS, Belgique
- **Pierre FIRKET**, Médecin, Directeur du CITES, Clinique du Travail, ISoSL Liège, Belgique
- **Thierry GRENET**, Cadre supérieur de santé, Responsable antenne rouennaise de l'Espace Régional d'Éthique de Normandie (EREN), France
- **Raymond GUEIBE**, Psychiatre, Responsable de l'éthique clinique du GEFERS, Belgique
- **Walter HESBEEN**, Infirmier et Docteur en santé publique, Responsable pédagogique du GEFERS, Professeur invité à l'UCL, Rédacteur en chef de la revue *Perspective soignante*, Belgique et France
- **André NÉRON**, Directeur du Bureau Partenariat Patient, Collaborateur scientifique - Centre de Recherche Economie de la santé, Université Libre de Bruxelles (ULB), Belgique
- **Laurent RAVEZ**, Bioéthicien, Professeur à la Faculté de Médecine et à la Faculté des Sciences de l'Université de Namur, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban), Directeur du Centre de Bioéthique de l'Université de Namur (Belgique)
- **Serge PHILIPPON**, Cadre supérieur de santé, EHPAD de Bussière Dunoise, Responsable du développement du GEFERS, France.
- **Chantal VAN CUTSEM**, Infirmière, Directrice du Département Infirmier, Cliniques universitaires de Bruxelles, Hôpital Erasme, ULB, Belgique
- **Dominique VANPEE**, Médecin, Professeur, Président de l'Institut de Recherche Santé et Société (IRSS), Secteur des sciences de la santé, Université catholique de Louvain (UCL), Belgique

Pour compléter l'appel à communications en ligne

[www.gefers.fr](http://www.gefers.fr) (rubrique « Activités »)

La date limite de dépôt des propositions est fixée au

**10 Décembre 2019**

Pour tout renseignement complémentaire

[w.hesbeen@gefers.fr](mailto:w.hesbeen@gefers.fr)

**APPEL INTERNATIONAL À COMMUNICATIONS**  
[www.gefers.fr](http://www.gefers.fr)